

K-145-2-4

C.3

Le Petit Canadien

Organe de la Société Saint-Jean-Baptiste
de Montréal

SOMMAIRE

	PAGES
Chronique.— L'étude de l'histoire nationale . . . Benjamin Sulte	257
Fragments de journal.— Guillemette Hébert, de Kébec, écrit à sa cousine Louise Rollet, de Paris Christian Beaufort	259
La Source Léon-Mercier Gouin	264
Etudions la science sociale James-A. Whitaker	265
Les Acadiens du sud-ouest de la Nouvelle-Ecosse P.-M. Dagnaud	269
Le concours littéraire de la Société Saint-Jean- Baptiste La Rédaction	278
Livres de chez-nous L. du M. et E. M.	279

LA CAISSE NATIONALE D'ÉCONOMIE

La classe ouvrière et l'épargne Arthur Gagnon	282
Tableau d'honneur des organisateurs permanents J.-Arthur Dubé	284
Bilan du mois d'août 1918 Arthur Gagnon	285

Rédaction et administration : 296, rue Saint-Laurent, Montréal

Abonnement annuel : Canada (Montréal excepté), 50 sous.

Montréal (et Union postale), 60 sous.

Le *Petit Canadien* paraît vers le 25 de chaque mois. — Les abonnements partent invariablement du 1er janvier. — Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de 5 sous en timbres-poste.

SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE DE MONTRÉAL

Grand aumônier: Monseigneur L'ARCHEVÊQUE DE MONTRÉAL.

Président général: VICTOR MORIN, LL. D., notaire, 97, rue Saint-Jacques.

1er Vice-président général: V.-E. BEAUPRÉ, I.C., professeur, 676, rue Saint-André.

2e Vice-président général: J.-B. LAGACÉ, professeur, 836, rue Saint-Hubert.

Secrétaire général: GUY VANIER, LL. L., avocat, 97, rue Saint-Jacques.

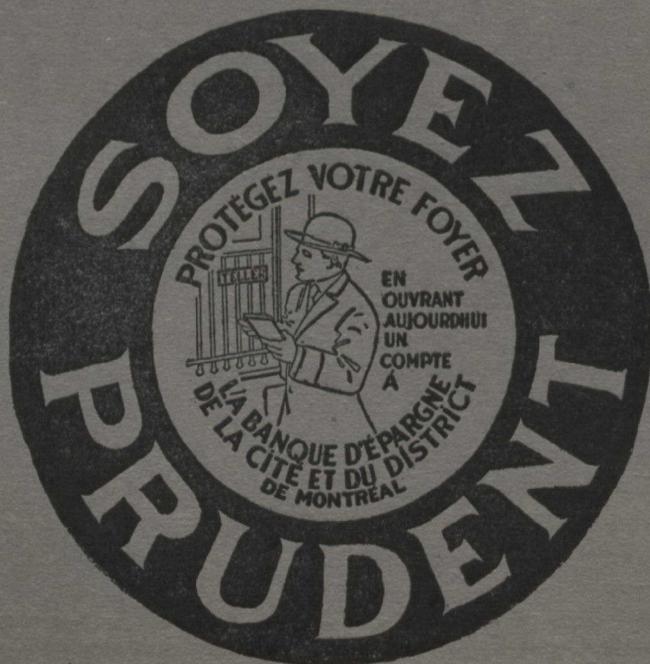
Trésorier général: JOSEPH HURTUBISE, courtier, 2, place d'Armes.

Directeurs: L'hon. L.-O. DAVID, sénateur, Hôtel de Ville; — THOMAS GAUTHIER, courtier, 11, place d'Armes; — VICTOR DORÉ, professeur, 214, rue Berri; — J.-V. DESAULNIERS, courtier en immeubles, 11, place d'Armes; — EDOUARD MONTPETIT, professeur, 4924 ouest, rue Sherbrooke; — ARTHUR COURTOIS, notaire, 35, rue Saint-Jacques.

Chef du Secrétariat: EMILE MILLER, bureau I, Monument national.

Sous-chef du Secrétariat: JOSEPH DURAND, bureau I, Monument national.

CORPORATIONS FILIALES DE LA SOCIÉTÉ: Caisse Nationale d'Economie — Caisse de Remboursement — Compagnie du Monument national — Société Nationale de Fiducie.



Le Petit Canadien

ORGANE DE

LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE
DE MONTRÉAL

Vol. 15

MONTRÉAL, SEPTEMBRE 1918

No 9

CHRONIQUE

L'ÉTUDE DE L'HISTOIRE NATIONALE

Les études historiques reprennent vigueur dans la province de Québec, et une génération nouvelle de chercheurs se montre active autant qu'intelligente dans ce genre de travail.

Nous n'avons qu'une histoire ébauchée, n'en déplaît à ceux qui la regardent comme un monument définitif. Il n'a été possible à aucun de nos écrivains de nous donner la vraie histoire du pays, faute de renseignements, jusqu'à ces dernières années. Tout ce qu'ils ont pu faire est sans doute beau et louable, mais il y a mille choses restées dans l'ombre, sans compter les erreurs, les malentendus qui se sont introduits un peu partout et qu'il faut remettre au point. Je dis que nos historiens ont construit une couverture montée sur des piquets; mais il n'y a pas de maison dessus cette couverture qui est, elle-même, en partie, fort mal construite.

Charlevoix, il y a deux cents ans, ne s'appliquait qu'à nous faire connaître trois classes d'affaires: 1o les missions des Jésuites, 2o la traite des pelleteries, 3o les gouverneurs. Rien ou presque rien des habitants, de la formation de la colonie, de ses développements et de son état général à travers les années. Ceux qui l'ont suivi l'ont copié jusqu'à la date de 1715, où il s'arrête, puis ils ont essayé de continuer jusque vers 1840, s'attachant toujours à parler des gouvernants et très peu des gouvernés. C'était le vieux système historique, tout simplement, rempli de grands mots, mettant les choses au plus beau et ne s'occupant pas du tout du peuple, de sa vie, de ses besoins, de ce qu'il était, mais faisant consister toute l'existence du pays dans l'administration des gouverneurs.

A présent, on veut en savoir davantage. Comment s'est formée la colonie? Personne ne peut le dire. Il est temps qu'on le sache. Quand nous saurons de quelle partie de la France sont venus nos habitants, nous comprendrons quelle sorte de gens c'était, car il y avait sept ou huit Frances en ce temps-là et bien distinctes les unes des autres en ce qui concerne la langue, la religion, les métiers, le mode d'existence, les moeurs, coutumes et lois.

Dans les régions industrielles, il n'y avait rien du défricheur, du cultivateur de grains, blé, avoine, lin, etc. Dans les contrées de la vigne rien non plus du caractère de nos gens. En pays des olives et autres fruits rien du type nécessaire au Canada. Je soutiens que nous sortons d'un territoire qui représente du demi-quart de la France, mais il serait bon de nous faire voir ceci par le détail.

Quelle a été l'action du gouvernement dans ce transport des familles et aussi dans la colonisation? On ne nous l'a jamais dit. Tout est mystère sur ce point et j'en suis venu à la conclusion que les autorités n'y étaient pour rien, par conséquent la colonie s'est formée par l'effort individuel, et les familles ne comptaient que sur leurs propres ressources. Il nous faudrait plus d'explications. En tout cas l'uniformité du langage est un trait de première importance et il indique nettement la Normandie, Perche, Beauce, Maine et Anjou que je dirai pays normands. Ensuite, plus au sud, Touraine, Poitou, Charente, Saintonge, Aunis.

Le futur savant qui débrouillera nos origines ne sortira guère de cette géographie, j'en suis persuadé. Ailleurs que là, les occupations usuelles et la langue différencient trop de ce qu'étaient nos colons pour qu'on y trouvât des preuves de nos origines. De plus, les provinces nommées ci-dessus étaient les seules d'où partaient les navires pour faire la traite au Canada. Jamais le reste de la France ne nous a envoyé un seul bâtiment. Le commerce était un monopole: la compagnie qui le possédait était maîtresse de la colonie.

L'histoire du commencement de chaque localité, où se groupaient en arrivant les familles, nous manque pareillement. C'est très bien de nous dire qu'il y avait à Québec un personnage décoratif et à titre pompeux qui gouvernait cette Nouvelle-France; mais qu'est-ce qu'il gouvernait? Je n'y découvre qu'un fait, constamment le même: commerce de fourrures. Les habitants ne comptaient pas, et pourtant le pays c'était eux.

Depuis que l'on fait copier en France les rapports de ces gouverneurs et intendants, avec des masses d'autres papiers, il devient visible

que nous avons une copieuse histoire, enfouie dans ces milliers de manuscrits. Ce que j'en ai vu est énorme, immense, étourdissant. Le passé est là; qu'on l'exhume, qu'on mette au jour ces renseignements de toute valeur et que nos origines, aussi bien que les débuts du Canada nous soient révélés, que nous ayons enfin notre histoire, au lieu de celle des gouverneurs.

La jeunesse actuelle ouvre les yeux de ce côté. Elle s'applique à résoudre telle ou telle question. Il en résultera la connaissance de faits ignorés jusqu'ici et on y découvrira un ensemble qui sera le couronnement de ces nouvelles études.

J'ai feuilleté cent mille de ces pages manuscrites et je n'y ai rien vu qui nous fasse rougir. Tout dans ces archives est bon, excellent, précieux. Allons-y sans crainte. C'est du nouveau qui n'est pas dangereux. C'est notre bien: qu'on le fasse valoir. On apprendra des choses qui ne sont pas même soupçonnées aujourd'hui. Une fois de plus, ainsi écrite, l'histoire sera une révélation.

BENJAMIN SULTE

Ottawa, août 1918.

FRAGMENTS DE JOURNAL

GUILLEMETTE HEBERT, DE KÉBEC, ÉCRIT A SA COUSINE LOUISE ROLLET, DE PARIS

18 mai 1621.

Il y a aujourd'hui quatre ans que nous sommes débarqués à Kébec. J'avais neuf ans à peine, mais tous les incidents de cette arrivée sont restés gravés dans ma mémoire.

Née à Port-Royal, je retournai à Paris après le désastre qui anéantit cette ville en 1613. C'est alors que je vous connus, chère Louise, et depuis ce temps mon amitié pour vous n'a fait que s'accroître malgré l'absence, et il m'est doux d'accomplir la promesse que je vous ai faite, de vous écrire mon journal.

L'insuccès de la première tentative d'établissement en Amérique ne découragea pas mon cher père, et quatre ans plus tard, il prit le parti de se rendre à Kébec, où le capitaine de Champlain l'avait tant

prié de venir, en 1606. Que n'y sommes-nous pas venus à cette époque ? J'y serais attachée par la force des habitudes de l'enfance, et ma mère ne regretterait pas l'Acadie, dont le climat plus doux lui rappelait mieux celui de la douce France.

Mais comment ne l'aimerais-je pas, ce cher Kébec, qui grandit et prospère avec les années ? Qu'il me ferait plaisir de vous y voir, chère cousine, avec vos parents et vos frères ! Notre terre (c'est le nom que l'on donne ici aux endroits choisis par les colons) est déjà à moitié défrichée. Elle est située sur une hauteur. Nous n'avons encore que quelques voisins ; car la plus grande partie des habitants sont groupés en aval de la côte, sur la petite pointe de terre où se sont bâties les premières cabanes.

L'hiver dernier, je priais quelquefois ma mère de nous permettre de descendre au fort, ce qu'elle ne me refusait jamais. Je prenais alors sous le hangar notre traîne sauvage, fabriquée par les naturels du pays d'un seul morceau de l'écorce séchée du frêne, longue d'environ cinq pieds, d'une largeur de deux, et relevée à l'avant en un demi-cercle. Anne se plaçait la première, et moi, agenouillée derrière elle, je tenais bien ferme les deux cordes qui servent à conduire ce singulier équipage. Emportées par l'élan que je donnais, nous glissions sur le coteau, puis nous allions frapper à la porte de madame de Champlain, la jeune épouse du capitaine, qui est arrivée de France l'an dernier, avec son mari.

Madame de Champlain ne s'étant pas encore habituée au rude climat de ce pays, c'est très rarement qu'elle se décidait à venir jusqu'à notre maison. Il faut pour cela que son mari l'accompagne, ce qui n'arrive pas souvent, tout occupé qu'il est des intérêts de la jeune colonie. Comment pourrais-je vous exprimer l'admiration que j'éprouve pour cet homme vraiment chrétien, qui se dévoue sans cesse à l'avancement spirituel et temporel des colons et à la conversion des sauvages ? Il a dit un jour : " Le salut d'une âme vaut mieux que la conquête d'un empire ! " N'est-ce pas admirable ?

.....

1er juin 1621.

Le plus joyeux soleil dore aujourd'hui de ses rayons la terre canadienne. Vous ne sauriez imaginer rien de plus gracieux que son éblouissante verdure. Lorsque nous voyons en hiver de tels monceaux de neige et un froid si intense que le fleuve se congèle pour former une étendue de glace aussi unie et aussi claire qu'un miroir, il nous semble

que nous ne reverrons jamais le doux printemps et les fleurs. Quelle illusion ! Bientôt, les ardeurs du soleil de mars fondent vite cette neige durcie, l'eau emprisonnée bouillonne et fait éclater le verre devenu fragile qui recouvre la grande rivière. Alors nous espérons voir prochainement un navire d'Europe jeter l'ancre dans le port, et voici que je m'empresse de vous écrire toutes les nouvelles du Canada.

.....

25 juin 1621.

Bien que je sois jeune encore, mes parents songent à fixer ma vie. Comme les jeunes filles sont encore peu nombreuses, ici, elles n'ont aucune peine à choisir un époux qui leur plaît, et si vous croyez avoir, chère Louise, la moindre vocation " pour le saint état du mariage ", comme disait le Père Le Caron, lorsqu'il bénit l'union de ma soeur Anne avec Estienne Jonquest, il y a déjà quatre ans, croyez-m'en, vous n'avez qu'à venir à Kébec, où vous ne tarderez pas à devenir l'épouse bien-aimée de l'un de ses vaillants colons.

Ceci vous fait peut-être supposer que quelque jeune homme prétend à ma main. Vous ne vous trompez guère. Mais ne me trouvez-vous pas un peu à plaindre d'avoir à choisir entre deux garçons également beaux, également braves et qui me témoignent une grande affection ? Jugez de mon embarras, bonne cousine.

.....

1er septembre 1621.

Me voilà mariée depuis le premier août avec Guillaume Couillard, notre voisin. Je crois bien être la plus heureuse femme de tout ce continent. Dans notre maisonnette, d'où l'on découvre une magnifique vue du fleuve, nous passons les meilleures heures de notre vie.

La moisson vient de finir. Cette terre du Canada est d'une fertilité extraordinaire. Le blé, l'orge, l'avoine et tous les autres grains cultivés en Europe y viennent d'une façon merveilleuse, et lorsque les navires pourront amener ici quelques paires de boeufs et des chevaux, nos pères et nos maris ne seront plus obligés de bêcher comme ils le font maintenant.

Notre petit jardin est rempli de légumes de toutes sortes. Il y a aussi quelques fleurs : des roses sauvages, du muguet et des violettes simples.

.....

24 octobre 1621.

Le premier créole du Canada, Eustache Martin, a été baptisé aujourd'hui. C'est le fils d'Abraham et de Marguerite Langlois. Le P. Denys, récollet, a admis le nouveau-né dans le giron de notre sainte mère l'Eglise, et j'ai éprouvé une joie bien vive à prononcer les paroles du *Credo* en même temps que son parrain, Eustache Boullé.

Quel homme singulier que cet Eustache Boullé ! Sa soeur, madame de Champlain, m'a dit qu'elle le croit fort épris en secret de la jolie Marguerite Couillard. Mais il rougit si fort de sa faiblesse, qu'elle est persuadée qu'il se méprise d'aimer une femme, et qu'il est né uniquement pour Dieu, comme l'a dit saint Paul. S'il se marie, viendra le jour où son foyer lui pèsera peut-être. Il parle peu, mais il s'exalte quelquefois pour louer la grandeur d'âme des missionnaires qu'il a maintes fois accompagnés à l'intérieur du pays, au cours de longs et périlleux voyages. Son plus grand désir paraît être d'éprouver pour Dieu un amour semblable à celui qui donne aux religieux la force d'accomplir avec joie de pareils sacrifices. Se mariera-t-il, ou bien s'il continuera seul à suivre le chemin qui conduit à la vie éternelle ? Qui peut le dire ?

.....

1er novembre 1622.

Estienne Jonquest et sa femme, ma soeur Anne bien-aimée, sont morts tous deux, après quelques jours d'une fièvre maligne qui a fait bien d'autres victimes. Anne a succombé la première. Estienne, qui allait mieux avant le trépas de sa femme, se désolait en disant plus d'une fois: " Comment vivre sans elle?... " Et la douleur, jointe à la fièvre, finit par l'emporter.

.....

12 juin 1623.

Mon cher Guillaume est dans le ravissement. Depuis un mois, il est père d'un fils, Louis-Samuel. Jamais prince, à son entrée dans le monde, ne fut accueilli comme ce petit enfant.

.....

18 janvier 1624.

Je berçais doucement mon fils, en fredonnant la berceuse avec laquelle ma mère m'endormait :

Il est tard, l'ange est passé...

lorsqu'il ouvrit les yeux et dit *maman*, pour la première fois, et j'étais si heureuse que j'en ai pleuré de joie.

.....

15 aoust 1624.

Je vous écris aujourd'hui pour la dernière fois, cette année. Dans quelques heures le navire qui vous apportera ce journal fera voile vers la France.

Toute la colonie s'est rassemblée pour dire un dernier adieu à madame de Champlain, que le capitaine reconduit en France, à cause de sa frêle santé; elle ne reviendra plus au Canada.

Malgré l'éloignement du pays natal, nous y sommes attachés pour toujours, et mes parents voient croître avec bonheur le rameau transplanté par eux, sur le sol de cette Nouvelle-France.

Avant de vous quitter, laissez-moi vous faire le récit du rêve estrange qui a visité mon sommeil, l'autre soir.

Trois siècles s'étaient écoulés depuis la fondation de Kébec, et, comme il y a quatre ans, nous descendions du *Don de Dieu*, qui nous avait emportés à travers l'océan. Mais ce n'était plus la vue de quelques pauvres cabanes qui attirait nos regards. Une cité avait surgi sur ces lieux déserts, un nombre infini de vaisseaux sillonnaient les eaux agitées du grand fleuve, et parmi la foule délirante qui se pressait sur ses bords, nous reconnaissons nos descendants, devenus aussi nombreux que les " estoiles du ciel ". L'enthousiasme de tous ne connaissait plus de bornes, lorsque parut notre valeureux Samuel de Champlain. Non-seulement toute la postérité des premiers colons canadiens, mais des multitudes, parlant l'idiome des bords de la Tamise, arrière-neveux des ennemis de jadis, louaient aussi son nom, et j'entendis alors une voix dominant toutes les autres, elle disait: " La nation fidèle à Dieu, qui conserve la mémoire de ses héros, ne s'éteindra jamais! "

Qui sait, chère Louise, si l'avenir de ce beau pays ne dépassera pas mon rêve ?

Ta cousine qui ne t'oublie pas,

Guillemette H. Couillard.

Pour copie conforme :

CHRISTIAN BEAUFORT.

LA SOURCE

A " *ma soeur* " *Lucienne*.

Midi

Sans bruit, la source transparente
Court dans la forêt frissonnante
Où chantent gaîment les oiseaux.
Les branches dressent leurs arceaux
Au-dessus de l'eau cristalline
Qui parmi les joncs verts chemine.
Son onde est un miroir changeant
Qui luit comme un filet d'argent.

Crépuscule

Les arbres se croisent dans l'ombre.
Tout se tait sous leur voûte sombre.
Un recueillement mystérieux
Plane sur le bois silencieux.
Mais la petite source chante
Sa chanson rieuse et charmante,
Qui court comme un rire argentin.
L'on penserait dans le lointain,
Entendre rire une nonnette.
Dans la grande forêt muette,
Seule, la source effrontément
Susurre son gazouillement.

Nocturne

Partout, c'est l'heure du silence,
Car voici que la Nuit s'avance.
" Faites silence, mon enfant,
A dit la Nuit. Le règlement
De notre mère la Nature,
Supérieure du couvent
Du grand bois fleuri, nous défend
A cette heure, tout murmure ;
Les yeux des oiseaux sont fermés...
Chut ! Petite source, dormez ! "

LÉON-MERCIER GOUIN.

ÉTUDIONS LA SCIENCE SOCIALE

Depuis l'aube de l'histoire il s'est toujours trouvé un moment, dans la vie d'un peuple, où une simple suggestion, une idée modestement exprimée fut comme le germe de quelque sérieuse réaction en faveur du bien-être moral et temporel de l'homme. De tels mouvements ont pu être d'abord plus ou moins imprécis dans leur organisation; mais avec le temps est venue la leçon de l'expérience; des règles fixes ont été formulées, qui ont rendu ces mouvements plus efficaces. Jamais cependant un aussi grand bienfait n'échut à l'humanité, que depuis l'application des principes du catholicisme à la solution des questions sociales. On peut distinguer sans peine deux causes à la supériorité sociale de l'Eglise : premièrement, étant d'institution divine, elle possède des trésors de vérités; en second lieu, pour appliquer ses principes de vie, elle a l'expérience d'une longue suite de siècles.

De ce point de vue nous pouvons mentionner l'un de ses plus remarquables initiatives, visant au relèvement moral de ce qu'on est convenu appeler la basse classe de la société. En 1833, Frédéric Ozanam et le Père Bailly se rencontrent aux bureaux de la *Tribune Catholique* et tracent un plan d'action, en vue de secourir les pauvres de Paris. Emportés par leur zèle vraiment catholique, et à mesure que leur organisation devint applicable dans les paroisses, ces deux âmes d'élite entrevirent la possibilité de répandre leur société par tout le monde. D'ailleurs il ne manquait pas de pressants motifs d'activer cette propagande. Un mouvement social, précurseur du socialisme moderne, connu sous le nom de Saint-Simonisme, et secondé par une foule de hardis novateurs, reprochait aux esprits catholiques de ne pas faire tout leur devoir envers les pauvres. Le défi fut accepté et l'on jeta les bases d'une société charitable, non pas uniquement pour apporter une aide matérielle aux pauvres et aux infortunés, mais encore pour les aider, les consoler et les reconforter spirituellement. C'est à la faveur de ces nobles inspirations que fut fondée la Société de Saint-Vincent-de-Paul, devenue bientôt si vaste qu'on peut la comparer à un arbre dont les branches couvrent l'univers entier. Partout où il y a une paroisse catholique, la Saint-Vincent-de-Paul est présente et fait des oeuvres.

Aujourd'hui que le Saint-Simonisme a fait place au socialisme, et bien que la Saint-Vincent-de-Paul ait grandi et fleuri, on se rend

compte qu'avec un nouvel ordre de choses, avec des conditions, et des aspirations sociales si différentes, et avec des bouleversements économiques si radicaux, le moment est venu où l'oeuvre de la Saint-Vincent-de-Paul doit être confiée à des personnes qui, voulant d'abord servir Dieu en secourant le prochain qui souffre, possèdent aussi de sérieuses connaissances sociales. Et voici qu'un nouveau champ d'étude s'organise et que s'ouvre une nouvelle carrière. Cette étude, c'est celle des questions sociales à la lumière des préceptes évangéliques; cette carrière, c'est l'application de ces principes dans la vie quotidienne.

* * *

Les catholiques doivent organiser dès maintenant leurs activités charitables, afin de se trouver prêts à faire face aux longues années de désorganisation et de pauvreté qui ne manqueront pas de suivre cette guerre. Sans être pessimiste, sans vouloir brosser un trop sombre tableau des conditions économiques qui vont peser sur notre pays, je dirai : soyons prudents. Les nôtres qui sont aujourd'hui dans les tranchées ne nous reviendront certainement pas avec la mentalité que nous leur connaissions au moment de leur départ. Et qui peut entrevoir les effets que la vie militaire aura produits sur l'esprit et le coeur de nos hommes quand la paix sera enfin signée et les armées licenciées? C'est sous un régime qui favorise guère l'échange des idées, mais qui les impose brutalement, que nos compatriotes prennent contact en ce moment avec des idées subversives ou à tout le moins étrangères au sentiment canadien. Et puis, n'y a-t-il que des catholiques en ce pays ?

Qu'arrivera-t-il, lorsque cette contrainte prendra fin et que l'armée canadienne sera revenue à la vie civile ? De deux choses l'une : ou le socialisme révolutionnaire, impatient d'action radicale, irréfléchi, ou bien un profond sentiment religieux, sorti de l'épreuve et de la souffrance. Il y a de grandes chances que nous assistions alors à une lutte entre le socialisme international et les principes catholiques.

Nous pouvons aussi entrevoir ce qui arrivera lorsque les forces militaires seront mises en liberté, si elles ne sont plus contenues par des préceptes de morale. Je veux parler de l'indépendance qui se développe rapidement chez nos adolescents. Pour la jeunesse de la présente génération il y avait, n'est-ce pas, une vie basée sur le devoir filial et la morale chrétienne, du moins, c'est ce qui existait dans beaucoup de

foyers catholiques. C'était aussi le cas chez les protestants amis de l'ordre. Les fils prenaient l'avis de leur père, et les jeunes filles celui de leur mère. Les enfants restaient unis à leurs parents, pour édifier un chez-soi, une maison, un avoir familial. Et nous comptions ici, particulièrement parmi les Canadiens de vieille souche, quantité de familles où les traditions — depuis le fonds de terre jusqu'au banc de famille à l'église paroissiale — étaient restées en grand honneur. Ces faits sont les marques des idées.

Aujourd'hui les innovations, les ruptures avec l'ancien ordre de choses se multiplient, particulièrement dans les villes. La jeune fille ne prend plus l'avis de sa mère pour acheter une toilette; elle écoute plutôt ses goûts, qui battent en brèche, voire l'indécence, la modestie. Et cette jeune fille se croit libre de choisir ses relations, elle s'attarde même pour rentrer à la maison. Demandez-lui le pourquoi de sa conduite, et elle vous répondra sans pudeur: " Je veux dépenser à ma guise l'argent que je gagne." De leur côté, nos jeunes garçons désertent la maison. Aussitôt qu'ils commencent à gagner quelque argent, ils forment une sorte de "foyer dans le foyer". Ils n'ont pas d'égards pour les avis de leur père, ni de pitié pour les larmes de leur mère. Ils veulent faire à leur gré, et personne ne peut les en empêcher, disent-ils crânement.

* * *

On peut affirmer sans crainte d'erreur qu'il n'y a jamais eu, à aucune époque de l'histoire de notre société, une pareille rébellion de la part des enfants contre l'autorité des parents, ainsi que la chose se voit en ce moment, dans tous les pays du monde. Il se peut que cet état de choses soit aggravé par la guerre: un relâchement du contrôle des parents, causé par l'absence du père ou peut-être encore la surveillance d'un frère âgé, parti pour la guerre. Quelle qu'en soit la cause, il est manifeste que l'effet est désastreux pour la morale.

Un enseignement chrétien de la science sociale peut jeter les bases fermes dont un homme a besoin pour s'occuper profitablement de semblables questions. Un homme ainsi pourvu aura mieux que tout autre le sentiment de la vérité et de la justice, ces deux éléments indispensables dans l'ère nouvelle qui s'ouvre pour l'humanité.

Les études sociales sont à l'ordre du jour. Il se donne présentement des cours de sociologie dans certaines villes du Canada. D'ici

peu d'années, il sera établi un service sociologique de l'Etat, sous la surveillance d'un ministre. Et, dans la suite, tout candidat à une position rémunérée par l'Etat devra probablement posséder un certificat ou brevet attestant qu'il est capable de prendre charge d'un emploi public. Jusqu'à présent, ces brevets d'études sociales, n'étaient donnés dans notre pays que par des institutions non-catholiques, où l'étudiant est exposé à recevoir un enseignement incompatible avec la doctrine catholique. De plus, l'étudiant est tenu de posséder à la rigueur une moyenne connaissance des sciences morales et de l'histoire économique, soit autant de notions qui contribuent à faire un professionnel habile. Ces personnes auront une conception plus juste de leurs devoirs que celui qui a été formé dans une école neutre, à tendances matérialistes, où il a de grandes chances d'incliner vers le socialisme.

Tous nos concitoyens catholiques voudront donner leur appui à cette fondation, quand le temps sera venu d'en remplir les cadres avec des personnes de leur langue et de leur croyance. C'est un devoir qu'ils doivent à leur race et à leur foi religieuse.

Une école répondant à ce programme vient d'être établie à Montréal, sous la direction de l'université Laval de Montréal. Ainsi l'Eglise catholique, ayant toujours à coeur le bien-être de ses enfants spirituels, nous indique une fertile carrière, la science de l'aide social.

JAMES-A. WHITAKER

LA MENTALITÉ CANADIENNE

Avoir une mentalité canadienne, c'est être imprégné des choses et des gens de chez nous, c'est garder son intelligence remplie des hauts faits de notre histoire et des leçons d'énergie qu'il en faut tirer. Tout ceci, c'est encore être patriote : puisque nous ne devons jamais oublier que la patrie, selon saint Thomas, est le sol qui nous a vus naître et grandir, et qu'alors, étudiant sans cesse la vie des ancêtres, nous apprenons à penser comme eux, nous luttons et nous vivons comme ils ont lutté et comme ils ont vécu.

JEAN CANADIEN.

LES ACADIENS DU SUD-OUEST DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE

Il est difficile de déterminer la situation présente des Acadiens du sud-ouest de la Nouvelle-Ecosse, plus difficile encore de jouer le rôle de prophète et de dévoiler le secret de leur avenir. Le fait que je veux mettre en lumière est le mouvement ascensionnel qui s'est produit dans leur vie religieuse et sociale, et qui s'accroîtra dans l'avenir, pourvu que les chefs ne soient pas infidèles à leur mission.

Les Acadiens de la baie Sainte-Marie et du cap de Sable ont eu l'avantage de trouver, pour les aider dans le développement de leur vie religieuse, des prêtres qui placent avant tout autre souci le soin du troupeau confié à leur sollicitude. De Pomecoup à Sainte-Croix, chaque église a désormais son pasteur, et le bercail ne s'étend plus sur ces vastes espaces qui déconcertaient le zèle et l'activité du P. Sigogne, leur premier missionnaire, au retour de l'exil.

La première manifestation du sentiment religieux des Acadiens éclate tout d'abord dans la construction des églises. Un peu partout, comme par enchantement, elles surgissent de terre sur le bord des havres, au milieu des îles, le long des côtes d'Argyle et de Sainte-Marie. Nous savons combien la construction d'une église était, au début du siècle dernier, une oeuvre difficile à mener à bonne fin. Toutes sortes de mauvaises volontés s'unissaient pour s'opposer à la réalisation des désirs du missionnaire, et, si modeste que fût l'édifice projeté, il grandissait lentement et devait se résigner à ne jamais recevoir son couronnement.

L'esprit religieux a modifié ces tendances à la résistance opiniâtre et irréflectie, et tout récemment, à Sainte-Anne-du-Ruisseau, dans le centre le plus opposé à l'action du P. Sigogne, nous avons vu sortir, en quelques mois, des cendres de l'église disparue, l'édifice le plus harmonieux et le plus riche dont s'enorgueillisse le comté. Pomecoup, d'ailleurs, avait tracé la voie quelques années auparavant, en brisant le cadre trop uniforme et trop étroit des anciens temples; de nombreux imitateurs sont venus qui ont encore élargi le sentier et aujourd'hui le champ reste définitivement libre à de nouvelles aspirations et à de nouveaux progrès.

La baie Sainte-Marie avait eu, comme le cap de Sable, ses heures d'opposition aveugle; elle les a réparées en se prêtant avec une admi-

nable générosité au travail de reconstruction demandé par le zèle de ses prêtres et le nombre croissant de ses enfants : la Rivière-aux-Saumons, dans la parure discrète et enviée de sa jeune église ; Meteghan et son vaste temple gothique ; Saulnierville, plus modeste, dominant de sa flèche bizarre la baie qui s'étend à ses pieds ; Saint-Bernard hésitant entre les regrets du passé et les espérances de l'avenir ; Saint-Joseph caché dans un nid de verdure ; Sainte-Croix au sommet de la falaise, également battue par le flot qui la mine et par les religions diverses qui voudraient l'anéantir ; Corberie dilatant son sein dans la forêt qui l'abrite ; Notre-Dame du Mont-Carmel, le benjamin de la famille, riche des dons maternels et des promesses de son berceau, et, au milieu de ses enfants, Sainte-Marie, l'aïeule, au front ridé par les ans, bénissant ses fils qui lui préparent un nouveau manteau de gloire, tous ces noms rappellent les merveilleuses transformations opérées par les descendants des mécontents de 1805.

Je ne voudrais pas donner à ce fait une importance exagérée et en conclure la vivacité de la foi religieuse chez les Acadiens. Je sais des milieux où les édifices du culte revêtent une splendeur incomparable, et où la religion tient tout entière dans la beauté des murailles et dans le sentiment satisfait de les avoir élevées. Nos Acadiens ne méritent pas ce reproche ; la vie religieuse se manifeste chez eux par la pratique des devoirs que la religion catholique leur impose. Nous comptons, sans peine, dans nos paroisses, ceux qui se dérobent à l'obligation pascale, et les solennités des principales fêtes chrétiennes réunissent autour de la sainte table un grand nombre de nos fidèles.

Le culte de la sainte Vierge est pratiqué à un degré que j'ai rarement rencontré, même dans les centres catholiques les plus fervents. Le chapelet ne quitte jamais le vêtement de l'Acadien, quelle que soit la durée de l'éclipse que subit sa pratique religieuse à certaines périodes plus critiques de la vie ; et, chose non moins curieuse, des gens que des prétextes plus ou moins avouables éloignent pour un temps des sacrements ne prennent, le soir, leur repos, qu'après avoir payé à la sainte Vierge leur tribut habituel de respect et d'amour.

* * *

Si j'avais à chercher dans la vieille France une race qui eût, sur ce point, quelques traits de ressemblance avec la race acadienne, je la trouverais en Bretagne, dans la partie qui conserve avec un égal soin

sa langue et sa foi. Le Breton réunit dans un même amour sa religion, sa langue et le vieux clocher qui a protégé de son ombre les jeux de son enfance. Gardez-vous bien de briser l'un de ces chers objets de son culte, les deux autres risqueraient de le suivre dans sa ruine. Quand le Breton, contraint de s'éloigner de son pays, n'entend plus, le dimanche au prône de la messe paroissiale, les accents de sa langue maternelle; quand il ne revoit plus, chaque semaine le prêtre qui reçoit les confidences de son âme, et l'église qui incarne à ses yeux sa religion, il est pris de vertige, doute de son passé, et se jette étourdiment dans les premiers pièges tendus à sa faiblesse et à sa trop naïve crédulité.

L'Acadien a le même culte et les mêmes défaillances que le Breton. Il aime son église, il veut entendre sa langue maternelle des lèvres de ses prêtres; mais sa religion est trop faite de ces impressions que les circonstances extérieures nous procurent et, transplantée aux Etats-Unis où la vie matérielle a acquis un si prodigieux développement, elle languit et finit par s'éteindre dans l'indifférence. Comme le Breton aussi, l'Acadien ne quitte jamais son pays sans emporter avec lui l'espoir d'y revenir un jour. Ces retours ont le don de réveiller la foi assoupie et de ramener les égarés à la pratique interrompue des devoirs religieux.

En signalant cette faiblesse dans la vie religieuse des Acadiens, je dois dire que leur foi est, le plus souvent, admirable de tranquille confiance et d'entier abandon à la Providence de Dieu. Dans un voyage au Cap-Breton, je rencontrai un vieux pêcheur acadien, assis, fumant sur le seuil de la cabane qu'il s'était construite à quelques pas du rivage, pour y passer la saison de pêche. Les filets, tout ruisselants des gouttes d'eau qu'un épais brouillard y déposait, pendaient en désordre aux perches branlantes qui les soutenaient. Le vieillard les regardait d'un oeil indifférent, et rien sur son visage ne trahissait la plus légère inquiétude. " La pêche a-t-elle été heureuse, lui demandai-je, en l'abordant? " — " Je n'ai rien fait depuis un mois ", et après une pause de quelques secondes, il ajouta sur le même ton résigné: " Le Maître de là-haut ne l'a pas voulu, il pleut tous les jours ". Voilà le dernier mot de l'Acadien dans toutes les circonstances où il constate l'impuissance de sa volonté.

Ce calme se maintient en présence de la mort, et le prêtre est reçu avec bonheur, lorsqu'il se présente pour remplir son ministère à cette heure suprême. Il n'a point à s'entourer de ces misérables précautions

qu'exige parfois la vaine frayeur du mourant. Le malade, sans hésitation, fait le sacrifice de sa vie et demande lui-même au prêtre de bénir l'habit mortuaire dans lequel il sera enseveli.

La semence jetée par le P. Sigogne sur cette contrée n'est pas restée inféconde, et à qui douterait du progrès réalisé dans la vie morale des Acadiens, nous rappellerions les scènes de réparations publiques dont furent témoins autrefois les églises de Sainte-Anne et de Sainte-Marie.

La mode même, partout si envahissante et si tyrannique, a dû compter avec le sérieux de la vie chrétienne de nos populations. Les femmes de la baie Sainte-Marie ne rougissent pas de se couvrir du grand châle brun et du voile noir de leurs aïeules. Au printemps, alors que, dans les autres pays, les premiers beaux jours de soleil voient éclore toute une variété d'élégantes coiffures, ici on est tout surpris et ravi de constater la résistance de nos Acadiennes aux nouveautés de la mode et leur profond attachement au costume traditionnel. Pourtant, avouons-le, la jeune fille est moins rebelle que sa mère, et plus d'une feuillette, à ses heures de rêverie, le livre de mode de Paris et décide, en secret, l'acquisition prochaine de la dernière nouveauté.

Les relations fréquentes avec les Etats-Unis devaient amener ce changement, et il ne faut ni s'en étonner ni s'en scandaliser. Cette évolution est la loi du monde matériel, et la vie morale n'y est intéressée que dans une mesure fort restreinte. La piété, si elle est sincère et si le prêtre a soin de la développer dans les âmes, suffit à réprimer les écarts de luxe et à modérer ses excès.

Nous avons, dans le nombre des vocations religieuses, une dernière preuve de la vitalité du sentiment chrétien dans la ville française. Dieu se ménage des âmes privilégiées dans les milieux les plus divers; sa grâce peut se jouer des obstacles apportés par notre malice et vaincre nos résistances les plus obstinées; telle est d'ordinaire la loi de sa Providence.

On accorde volontiers aux Acadiens les qualités religieuses, et facilement tout le monde souscrirait à ce jugement qu'un protestant me donnait un jour sur ceux qu'il avait connus dans ses relations d'affaires: " Les plus anciens de vos gens sont profondément religieux et honnêtes ", seulement, il ajoutait: " Les jeunes valent-ils leurs pères? " Voulant éviter une comparaison fâcheuse, je répondis qu'ils les valaient, gardant pour moi la fin de ma pensée, tout à l'honneur de notre

jeune génération. On hésite davantage, lorsqu'il s'agit de fixer le degré de leur vie intellectuelle et de constater les efforts accomplis pour la développer.

* * *

A l'été de 1902, une Commission se réunissait à Halifax, dans le but de promouvoir l'instruction parmi les Acadiens. Il n'était pas question de rechercher si leurs aptitudes sont inférieures à celles des enfants de races différentes. L'intelligence de l'enfant acadien, ce fut l'aveu général de tous ceux qui déposèrent devant la Commission, ne le cède à aucune autre, en étendue et en vivacité; elle se porte avec une égale facilité vers les études abstraites et vers les arts mécaniques, et, dans ce dernier domaine, la supériorité de nos jeunes gens est universellement reconnue. Et pourtant, la masse du peuple paraît moins instruite que nos voisins de langue anglaise. La Commission avait à rechercher la cause de cette infériorité et à indiquer un remède qui pût la faire disparaître.

La cause, on crut la trouver dans la méthode d'instruction scolaire adoptée pour les enfants acadiens. Dans la famille, en effet, le français est seul accepté pour les parents et les enfants; l'anglais est réservé pour les relations commerciales et pour les circonstances où un étranger reçoit l'hospitalité. L'enfant se présente à l'école à sept ou huit ans; ne sachant de l'anglais que les quelques mots qu'il a surpris à la dérobée, sur les lèvres de ses parents, ou que des camarades plus âgés ont lancés au milieu de leurs jeux.

La raison exige donc impérieusement que l'on parle à cet enfant la seule langue qu'il connaisse. Or, au lieu de cela, on ne lui met entre les mains que des livres en anglais, on le traite comme si déjà il était familier avec cette langue et on veut qu'il apprenne à lire dans un livre totalement fermé à son intelligence. Dans quelques écoles, pour concilier toutes les exigences, les pages des livres de lecture sont partagées en deux moitiés. Le texte de l'une est en anglais et l'autre en est la traduction française: système de l'entre-deux, le pire de tous et le moins susceptible de résultats. Comment s'étonner que l'enfant acadien se prête difficilement à une pareille méthode ?

Le remède au mal, la Commission l'indiqua en demandant au Conseil de l'Instruction publique de permettre un régime d'exception en faveur d'enfants plus élevés dans des conditions différentes de celles de leurs camarades. Le vœu des commissaires fut accueilli avec une grande bienveillance par le gouvernement et l'usage de livres exclu-

sivement français fut autorisé pour les premières années de nos écoles. Espérons que les Acadiens utiliseront cette faveur et ne s'endormiront pas pas sur la position conquise.

Mais la cause principale de l'état déplorable de l'instruction chez le peuple acadien est moins, je crois, le système d'éducation employé que la faiblesse des parents envers leurs enfants. Ceux-ci, en effet, ne font que de rares apparitions à l'école. Témoins de la liberté illimitée dont jouissent leurs aînés, les garçons aspirent à briser leurs chaînes, et quand la main paternelle n'est pas assez forte pour les retenir, ils secouent de bonne heure le joug de l'école. Cette absence d'assiduité aux cours fait le désespoir des maîtres, et explique en partie le peu de résultats obtenus auprès d'un si grand nombre d'enfants. Les petites filles, plus assidues et plus studieuses, acquièrent une instruction supérieure à celle de leurs frères et, plus tard, elles devront prendre la place de leurs maris et suppléer à leur ignorance.

Malgré ces obstacles, le niveau de l'instruction s'est sensiblement élevé parmi les Acadiens, et l'influence du collège Sainte-Anne commence à se faire sentir dans le pays.

Nous sommes témoins de ce phénomène autour de nous; l'ignorance n'est plus portée aussi allègrement que dans le passé, on s'intéresse au choix des maîtres, à la tenue des écoles, le collège n'apparaît plus comme une enceinte réservée à quelques privilégiés de la fortune, et, dans un avenir prochain, nos jeunes Acadiens de Clare et d'Argyle auront franchi le degré qui les sépare de leurs concitoyens de langue anglaise.

Du même coup, la vie industrielle et commerciale recevra une impulsion nouvelle qui l'arrachera à l'état d'enfance d'où elle n'est jamais sortie depuis les premiers jours de la colonisation. Je sais bien que le commerce et l'industrie ne se créent pas de toutes pièces dans un pays, et qu'il faut, pour les établir et les faire prospérer, un ensemble de conditions souvent irréalisables; mais les meilleures conditions seront sans effet, si l'intelligence n'est pas là pour les discerner, à l'occasion les faire naître et les mettre à profit.

Les seules industries que je relève à Sainte-Marie et au cap de Sable sont le sciage du bois, les préparations de conserves, de poissons et les constructions de bateaux.

Une visite aux scieries établies sur les ruisseaux permet de suivre le progrès réalisé, et, sur ce point, il a été considérable et échappe à

la critique que je viens de formuler. A l'origine, et encore maintenant, en bien des endroits, l'Acadien choisissait sur la rivière qui baignait sa concession un endroit facile à barrer, établissait une chaussée avec des troncs d'arbre couchés l'un sur l'autre et élevait un hangar ouvert du côté du courant et du sentier.

L'outillage, à l'exception de la scie, était l'oeuvre du propriétaire. La roue à palettes servait en même temps d'excentrique et portait, fixée à l'un de ses rayons, une pièce de bois verticale qui imprimait à la scie son mouvement. Le tout est d'une telle simplicité qu'il n'est pas rare de voir les enfants installer sur les ruisseaux des petites scieries de ce genre qui fonctionnent avec une admirable régularité. On ne peut attendre un rendement considérable d'une machine aussi primitive ; son principal mérite est de diminuer le travail de l'homme et d'économiser un ouvrier.

Les scieries ne se sont pas toutes contentées de cet outillage rudimentaire. La concurrence des compagnies anglaises, installées au coeur même du pays, a suscité une bienfaisante émulation, et Clare a vu un bon nombre de ses scieries se dépouiller de leur première simplicité, adopter l'outillage moderne le plus perfectionné et tenir tête à leurs rivales.

Les bois suffiront-ils longtemps à les entretenir ? Question vitale, que nous voudrions pouvoir résoudre par l'affirmative, mais qui paraît demander une réponse contraire à nos désirs. La forêt était la grande ressource de la baie Sainte-Marie, son inépuisable mine d'or ; exploitée avec intelligence, elle eût nourri de nombreuses générations. Les gens se sont laissés prendre aux propositions de vente venues du dehors, la vue des dollars étrangers a obscurci leur regard d'ordinaire si clairvoyant, ils ont vendu leur patrimoine et sont réduits à travailler sur leur propre terre, au compte des nouveaux propriétaires. Ceux qui ont résisté à la tentation et qui ont songé à l'avenir se félicitent de leur sage prévoyance, et ils laisseront à leurs enfants un riche patrimoine.

A côté de la forêt, la mer offre encore aux Acadiens une source presque inépuisable de richesses. Peut-être même est-elle appelée, dans un avenir prochain, à les dédommager de la perte de leurs forêts. Aujourd'hui, en effet, la pêche est à peu près l'unique ressource des Acadiens du cap de Sable, et ceux de Sainte-Marie commencent à reconnaître qu'elle pourrait devenir la source la plus sûre de leurs revenus.

Le homard, assez abondant dans la baie Sainte-Marie, se pêche dès le mois de décembre. Jusqu'à ces dernières années, le seul marché qui lui fût ouvert était celui de Boston. De jeunes Acadiens, entreprenants et instruits, ont cru qu'il était possible de tenter ce que d'autres font ailleurs avec succès et ils ont entrepris la mise en conserve des homards. La confiance des initiateurs a été récompensée; ils ont fait une fructueuse opération financière, et ont en même temps donné un élan nouveau aux pêcheries de la baie. L'industrie s'est étendue aux harengs, que l'on boucane, et à l'aigrefin (haddock), que l'on désosse et sèche au soleil. La morue est pêchée de préférence pour les besoins des ménages acadiens.

Les chantiers de construction existent depuis longtemps le long de la baie, et ce fut un Français, M. Bourneuf, qui leur donna, l'un des premiers, l'importance qu'ils ont eue pendant longtemps. Ils n'ont pas suivi la loi du progrès, et, après une période assez brillante, ils ont diminué d'étendue et de nombre, et ne fournissent plus aux ouvriers un travail constant. Il est regrettable que cette industrie qui donne à l'Acadien le moyen de développer ses remarquables qualités de construction ne puisse pas s'implanter plus solidement dans le pays. La contrée est pourvue des matériaux nécessaires, les ouvriers sont d'une habileté incomparable pour diriger et exécuter ces travaux et, malgré ces avantages, les chantiers sont déserts ou abandonnés. La raison de cet état de choses est l'insuffisance des capitaux dont disposent les Acadiens, et comme leur système économique ne semble pas sur le point de modifier profondément l'équilibre des fortunes, il faut se résigner à voir cette industrie entre les mains des étrangers.

Les industries laitières, établies au Nouveau-Brunswick, finiront peut-être par pénétrer chez nous et ouvrir à nos fermiers une source très appréciée de profits. L'entreprise, d'ailleurs, est de celle qu'il est nécessaire de conduire avec une grande sagesse et une exacte connaissance des conditions de succès.

La chose vaut la peine d'être examinée à loisir, car le métier d'agriculteur est, dans Clare, la moins estimée des multiples professions de l'Acadien, et l'industrie laitière lui rendrait la place d'honneur qu'il devrait tenir.

A juger le terrain par une inspection sommaire, l'importance restreinte attachée à l'agriculture s'explique aisément, et les cailloux qui percent de toutes parts ne sont pas de nature à inspirer confiance et à susciter des vocations de laboureurs. Certaines parties du sol sont

même totalement réfractaires à la culture et la maigre végétation qui les recouvre est un témoignage irrécusable de leur stérilité. Les bonnes terres, je le reconnais encore, sont rares à Sainte-Marie, et les terres médiocres sont les plus communes. Malgré son infériorité, le terrain a des qualités qui le recommandent à son propriétaire, et ce serait un crime de ne pas vouloir l'améliorer.

Le poisson peut disparaître de la baie, et l'exemple de ce qui se produit sur les côtes bretonnes n'est pas fait pour nous rassurer; la forêt s'éclaircit chaque hiver, et les scieries sont destinées à s'arrêter; la construction des bateaux suivra le sort des scieries; la terre, seule, échappe à ces surprises de l'avenir et répond d'ordinaire à l'attente du laboureur.

Les récoltes de la pomme de terre, de l'avoine, du maïs, des légumes et du foin sont loin de donner le rendement qu'obtiendraient des soins plus assidus et plus intelligents. La culture du pommier, à quelques milles de la côte, est comparable aux meilleures cultures de la vallée d'Annapolis et les vergers d'un de nos Acadiens des Concessions rappellent les vergers normands les plus prospères.

Avouons que ce sont les bras qui reculent devant les difficultés du début et la constance de l'effort. Les Etats-Unis dévorent notre jeunesse et dispersent nos familles.

Il est désirable que cette émigration qui enlève au pays ses forces vives ne garde pas plus longtemps les proportions inquiétantes qu'elle a prises.

Les industries de conserves de poissons et plus encore les industries laitières fourniront aux jeunes filles des occupations rémunératrices; les jeunes gens pousseront la prévoyance au-delà de l'heure actuelle et demanderont à la pêche et à la culture l'aisance pour les jours de la vieillesse.

L'enseignement, le droit, la médecine, les magistratures civiques, la vie religieuse et le sacerdoce seront la part de l'élite acadienne, de ceux que Dieu choisit pour conduire un peuple et lui permettre d'accomplir sa mission. L'étoile qui brille sur le drapeau acadien est un signe d'espérance; pourquoi douterions-nous qu'un jour cette espérance ne devienne une réalité ?

P.-M. DAGNAUD, *eudiste*.

LE CONCOURS LITTÉRAIRE DE LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE

Un conte du terroir — Instructions aux concurrents

Nous avons publié dans notre livraison d'août l'annonce d'un grand concours littéraire, le quatrième qu'organise notre Société. Voici les conditions de ce concours et des instructions complètes, auxquelles doivent se conformer tous ceux qui y prennent part :

1. Les manuscrits devront être en prose.
2. Ne pas dépasser 2 500 mots.
3. Être écrits sur un seul côté du papier.
4. Être signés d'un pseudonyme seulement.
5. Parvenir au secrétariat de la Société Saint-Jean-Baptiste (Monument National, à Montréal), avant le 30 novembre 1918.
6. Tous manuscrit soumis au concours devient la propriété absolue de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.
7. Comme prix, une somme de cent dix (\$110) piastres sera partagée de la manière suivante, entre les auteurs des cinq meilleurs travaux :

Premier prix	40 piastres.
Deuxième —	30 —
Troisième —	20 —
Quatrième —	10 —
Cinquième —	10 —

8. Tout manuscrit doit être signé d'un pseudonyme seulement. Le jury fera connaître son choix en publiant dans le *Petit Canadien* les titres et les pseudonymes des travaux primés ou qui auront mérité une mention honorable. Dans les quinze jours suivant la publication de ce rapport, les concurrents devront prouver qu'ils sont les auteurs des travaux primés ou mentionnés, en faisant parvenir au secrétariat de la Société leurs nom et adresse, mis à la suite du premier paragraphe de leur manuscrit. En s'abstenant de remplir cette condition dans le délai prescrit, les concurrents verront leur travail déclassé, pour l'avantage des travaux immédiatement suivants dans l'ordre de valeur.

9. Le *Petit Canadien* fera connaître la composition du jury dans sa livraison de novembre.

LIVRES DE CHEZ NOUS

Pour la terre, par l'abbé Arthur Melanson. 1 vol. in-16, 92 pp. —
 Chez l'éditeur, *l'Évangéline*, à Moncton, N.-B., 1918, les grands
 libraires et l'auteur, à Balmoral, N.-B., 25 sous, *franco* 30 sous.

Peut-on louer assez l'esprit patriotique et clairvoyant de ces prêtres zélés qui, outre leur ministère spirituel auprès des âmes, travaillent par tous les moyens que Dieu a mis à leur disposition, à faire mieux aimer la terre et à ramener au sol ceux que des illusions ont jetés dans les villes ? M. l'abbé Melanson est un de ces curés patriotes, qui emploie son beau talent d'écrivain à faire aimer davantage la *Grande Amie*. Après avoir publié, il y a quelques années *Retour à la terre*, dans lequel il donnait les conseils les plus pratiques aux cultivateurs et aux colons, il vient de faire paraître *Pour la terre*. Ce dernier livre, dans lequel l'auteur combat surtout deux grands dangers nationaux, est comme le complément de la thèse exposée et défendue dans son premier ouvrage. Ces dangers, qui mettent en péril surtout les nouveaux centres de colonisation, sont l'émigration et le chantier, " dont le grand *foreman* est le pourvoyeur intéressé, le vampire qui, pendant l'été, parcourt — très affairé — nos villages, à la recherche de proies faciles à dévorer pour son hiver. " Ce nouvel ouvrage va contribuer à faire mettre à profit les " leçons fortes, patriotiques et durables ", que nous donne cette année l'inauguration du monument à Louis Hébert : " leçons de courage persévérant, d'énergie indomptable, de foi et de confiance inébranlables dans la fructueuse, noble et sainte carrière agricole. "

L. du M.

Aux sources canadiennes, par G.-E. Marquis. 1 vol. in-12, XVI-179 pp. — Chez l'auteur, au Bureau des Statistiques provinciales, à Québec, et chez les libraires. Prix : 55 sous *franco*.

M. Marquis, a eu la bonne inspiration de mettre en volume les pages éparses qu'il a publiées au cours de ces dernières années, dans diverses revues, surtout *l'Enseignement primaire*. L'auteur évoque dans ce petit livre, en un style agréable et facile, des souvenirs d'enfance et d'adolescence, il brosse des tableaux, des scènes de moeurs bien *nature*

et essentiellement du pays. Choses vues, choses vécues, tout se trouve décrit et raconté avec un charme particulier, celui-là que communique une étude attentive de la nature et des coutumes nationales. M. Marquis a voulu faire un livre du genre des *Rapailages*, de l'abbé Groulx, de *Chez nous* et de *Chez nos gens* de Rivard ; et nous devons reconnaître à l'auteur d'*Aux sources canadiennes* qu'il a su réussir et se distinguer. Mgr Rh.-G. Rouleau a écrit une préface exquise à ce recueil rempli de la douzaine du boulanger : *Le vieux grenier*, *la visite aux champs*, *Marcher au catéchisme*, *Labours d'automne*, *Le pin du couvent*, *Une oasis aérienne*, *Retour à la terre*, *Santa Claus*, *L'Été de la Saint-Martin*, *Notre bilan vital*, *Le pain blanc*, *L'Exposition de Québec*, *Noëls domestiques*. Ces titres suggestifs disent à eux seuls tout l'agrément que l'on trouvera en lisant au foyer ce savoureux ouvrage.

E. M.

Aux vieux pays, par M. l'abbé Henri Cimon. 1 vol. in-8, 340 pp., avec 60 reproductions photographiques. — Librairie Beauchemin, Montréal, 1918, chez l'auteur, curé à Saint-Alphonse (Chicoutimi), et les grands libraires, *franco*, une piastre.

Ce livre, déjà publié par tranches, est le récit d'un voyage fait il y a quelques années et que l'auteur a soigneusement complété. M. l'abbé Cimon a su voyager avec profit, si l'on en juge par l'abondance d'impressions et de souvenirs qui sont consignés dans le récit de son tour d'Europe. A l'encontre le trop de touristes, il observe sans cesse, pour nous livrer ses observations, originales souvent, toujours très justes sur les hommes et les choses qu'il voit ou qui viennent incidemment sous sa plume ; il ne pose pas au littérateur ; il cause en marchant, mais en un style de très bonne tenue et avec une verve, une justesse d'observation, une abondance de piquants détails, une spontanéité de réflexion, une science de l'histoire et un souci consciencieux de l'archéologie qui font de son récit de voyage un livre tout à fait original, bien personnel et de lecture fort instructive.

Un collaborateur de la *Vérité*, de Québec, l'abbé A. G. a fait de ce livre l'appréciation suivante : " Voici un récit détaillé de voyage qui me tombe sous la main et dont la lecture m'a tout simplement enchanté. Depuis ma prime jeunesse, je caressais l'espoir d'un pèlerinage aux vieux pays, — en France, le berceau des ancêtres ; à Rome,

l'Eternelle Cité, dans ces villes antiques, dont est semée l'Europe, qui sont remplies des mille souvenirs de ce passé où les drames de l'humanité les plus saisissants s'auréolent encore davantage à mesure que le flot de la vie nous en éloigne. Eh bien ! ce voyage tant rêvé, je viens de le faire en imagination avec l'abbé Cimon, un cicerone sans prétention, mais gai, alerte, jovial, bon philosophe à ses heures, sans pédanterie, toujours débordant de ce brio bon enfant qui nous fait dire à chaque page : mais c'est charmant, c'est délicieux ! Bien renseigné, conteur sincère, M. Cimon laisse le bon mot, la saillie à propos, s'épanouir naturellement, avec grâce, comme ces mille fleurs sauvages que la nature fait sortir de leur tige. C'est frais, c'est riant, c'est instructif et, s'il vous plaît, fort bien écrit. Je souhaite à l'auteur que l'on veuille bien jeter seulement un coup d'oeil au hasard sur deux ou trois pages, et chacun voudra acheter l'intéressant ouvrage. ”

ÉDITIONS DE LA SOCIÉTÉ

RECUEIL-SOUVENIR DES FÊTES DU 75^e ANNIVERSAIRE DE L'ASSOCIATION S.-JEAN-BAPTISTE. In-8, 387 pp., illustré, 40 sous, *franco* 50 sous.

LA CORVÉE, deuxième concours littéraire de la Société, 1917. In-8, 240 pp., illustré. 75 sous ; *franco*, 85 sous.

FLEURS DE LYS, troisième concours littéraire de la Société, 1918. In-8, 160 pp., illustré. 60 sous, *franco*, 70 sous.

L'HISTOIRE ACADIENNE. Conférence de M. l'abbé Lionel Groulx. In-16,

VERS LES TERRES NEUVES, par le R. P. Alexandre Dugré, s. j., In-16, 64 pp., éd. de propagande. 5 sous, *franco*.

UN APPEL AUX PATRIOTES. Tract de propagande. 16 pp., 5 sous, *franco*.

OCCASIONS : a) *La Corvée*, *l'Histoire acadienne* et les *Fleurs de lys*, *franco*, \$1.50.

b) *Recueil-souvenir : Histoire acadienne* et *Fleurs de lys*, *franco*, \$1.00.

Au Secrétariat, Monument National, 296, rue Saint-Laurent.

CAISSE NATIONALE D'ÉCONOMIE

LA CLASSE OUVRIÈRE ET L'ÉPARGNE

Que l'oeuvre toute philanthropique de la Caisse Nationale d'Économie ne soit pas suffisamment connue chez nos populations ouvrières, voilà un fait incontestable et qui mérite de fixer l'attention de tout compatriote bien pensant. Il faut tenir compte sans doute du fait que l'épargne paraît moins facile pour l'ouvrier; mais nous voulons démontrer qu'elle est possible pour lui. Les conditions de vie qui sont faites au travailleur salarié différent de celles que connaissent les gens de nos campagnes. Pour ceux-ci, l'épargne est chose relativement aisée. Aussi la Caisse Nationale d'Économie a-t-elle eu chez eux un succès dépassant les prévisions les plus optimistes. Mais pour que cette institution atteigne pleinement son but, il lui faut étendre le champ de ses activités là précisément où règne la gêne, où la vertu sociale de prévoyance éprouvé le plus de difficulté à s'implanter, c'est-à-dire dans les milieux ouvriers.

De tout temps, ce fut un problème ardu que la constitution du capital chez l'ouvrier. N'en sommes-nous pas encore à nous demander le plus sérieusement du monde si ce capital peut exister chez le salarié? Sans hésiter, nous répondons dans l'affirmative: le capital peut exister chez toutes les classes sociales, par le secours de la *coopération* et de l'*épargne*.

Qu'est-ce au juste que le capital, si ce n'est l'excédent du revenu sur les dépenses, mis à part, afin de le faire fructifier? Il va de soi qu'il ne peut être tenu compte ici de biens échus par héritage, par un caprice du sort, comme au jeu de hasard, ni par quelque manière fortuite et accidentelle, puisque ce sont là des exceptions. Et les exceptions ne font que confirmer une règle générale. Tout homme sage n'ignore pas qu'il faut compter uniquement sur ses propres ressources, sans rien attendre du sort.

L'ouvrier jeune, vigoureux, intelligent, peut produire plus qu'il ne dépense; aussi, doit-il utiliser cet excès de force productive pour le transformer en épargne. Celui-là doit faire de sa jeunesse un instrument de sécurité pour ses vieux jours. S'il ne le fait pas, sa conduite imprévoyante deviendra ce que j'appellerai un suicide lent. S'il le fait, il s'épargnera la plus dure des réalités de la vie: une vieillesse inquiète et lamentable.

De nombreux et puissants syndicats gardent maintenant sous leur égide la grande majorité des travailleurs, ce qui permet à ceux-ci de donner un plein rendement monétaire à leur travail et d'obtenir un salaire raisonnable, quand il n'est pas surelevé. De telles conditions doivent, semble-t-il, faire de l'impossibilité d'épargner un prétexte plutôt qu'un vrai motif. Sans doute, nous ne nierons pas qu'il y ait des ouvriers pour lesquels l'économie, si minime soit-elle, comporte un lourd sacrifice. A ceux-là nous dirons avec Viganò " que le principe de l'épargne est quelquefois douloureux, mais qu'il est sublime, parce qu'il est une victoire de l'homme sur l'instinct, le triomphe de la volonté sur les désirs et peut-être sur les besoins. "

Si l'épargne s'impose, de quelle façon doit-elle être faite ? Nous croyons tout d'abord, qu'elle doit être proportionnée aux moyens et aux besoins futurs du modeste travailleur. En second lieu elle doit être collective et non individuelle, et de plus inaliénable. Car si elle est individuelle, placée par le travailleur lui-même, et reste constamment à sa disposition, au premier chômage, peut-être à la première maladie, qui peut affirmer que, neuf fois sur dix, son maigre magot ne s'évanouira pas ? La collectivité de l'épargne comporte en plus cet effet moral de l'engagement pris, qui entraîne celui qui l'a signé, à tenir sa parole, par crainte du blâme ou du mépris de ses co-associés. En somme, il faut que ce qu'on a réussi à économiser le soit pour toujours et d'une façon profitable.

C'est ici que se présente l'utilité d'une institution comme la Caisse Nationale d'Economie. Ses garanties sont de premier ordre, son capital est inaliénable, il s'accumule dans des proportions qui lui permettront de distribuer des rentes comparativement élevées. Elle est hospitalière, admet également hommes, femmes et enfants de toute condition et de tout âge; elle est peu exigeante enfin, et ne demande à ses sociétaires qu'un sou par jour, avec la faculté de verser davantage si on le désire. Le travailleur peut-il trouver un chemin plus sûr et plus facile vers l'économie ? Nous ne le croyons pas. Est-il besoin de le dire, ce qui précède s'applique particulièrement à cette jeune et brave ouvrière pour laquelle il est plus dur et plus pénible de travailler ? Sa charpente plus frêle en fait une proie facile à la maladie et aux infirmités. D'une protection contre les intempéries de la vie, contre une incapacité précoce, plus que tout autre elle en a l'impérieux besoin. Aussi souhaitons-nous ardemment de la voir se joindre au plus tôt à notre grande famille mutualiste et prévoyante.

Lorsque les ouvriers, par leur frugalité, par leur économie, auront conquis leur indépendance, ils cesseront d'être une conquête facile pour la démagogie qui exploite leurs malheurs et s'en fait du capital politique. Avant longtemps, ce n'est pas le moindre de nos souhaits, nos ouvriers deviendront plus économes; dès lors, ils pourront envisager leurs vieilles années avec moins de crainte et d'appréhension; ces vieux jours, ils ne les vivront pas sous l'égide avilissante de la mendicité ni sous le toit d'un hospice ou d'un hôpital que supporte la charité publique.

Dans un avenir rapproché, la Caisse redoublera sa propagande au sein de la classe ouvrière. Espérons que les travailleurs de toutes catégories répondront à l'appel pressant qu'elle leur adresse, et qu'en grand nombre ils viendront lui confier leurs modestes épargnes, afin qu'elle les fasse fructifier. La Caisse Nationale d'Economie leur retourne ces épargnes grossies, sous forme de rentes inaccessibles et insaisissables.

ARTHUR GAGNON,
administrateur.

TABLEAU D'HONNEUR DES ORGANISATEURS PERMANENTS

Inscriptions du mois d'août 1918

- 1 F.-X. Cabana
- 2 E. Rousseau
- 3 J.-H.-R. David
- 4 J.-B. Ricard
- 5 J.-B. Johnson
- 6 J.-F. Côté
- 7 R. Cousineau
- 8 J.-A. Beuparlant
- 9 J.-I. Piché
- 10 A. Thinel
- 11 O. de Lottinville
- 12 D. Buisson

Moyenne par semaine

- 1 F.-X. Cabana
- 2 J.-B. Ricard
- 3 J.-A. Beuparlant
- 4 Albert Thinel
- 5 R. Cousineau
- 6 J.-F. Côté
- 7 J.-H.-R. David
- 8 J.-B. Johnson
- 9 J.-I. Piché
- 10 Eudore Rousseau
- 11 D. Buisson
- 12 O. de Lottinville

J.-ARTHUR DUBÉ, *Directeur du Recrutement.*

CAISSE NATIONALE D'ÉCONOMIE

BILAN DU MOIS D'AOUT 1918

RECETTES :

Balance au 31 juillet 1918.....					\$38,967.57
Versements Classes "A" "B" "C" "D" "E"	\$13,076.00	\$2,829.50	\$218.25	\$21.00	16,144.75
Ecoles séparées Alfred, Ont., intérêt.....				\$ 45.00	
— — — amortissement.....				100.00	145.00
La Corp. de l'Ecole Polytechnique, Montréal, intérêt.....				5,741.70	
— — — amortissement.....				768.65	6,510.35
					<u>\$61,767.67</u>
DÉBOURSÉS :					
Cité de Verdun, prêt.....					\$49,021.60
Mun. Saint-Alexis-de-la-Grande-Baie.....					900.00
Escompte mensuel.....					22.30
Remboursement re décès, paiement par anticipation.....					14.00
Remb. contributions payées deux fois.....					3.00
					<u>\$49,960.90</u>
Balance en banques.....					\$11,806.77
					<u>\$61,767.67</u>

CAPITAL INALIÉNABLE AU 31 AOÛT 1918

A
PRÊTS :

Comm. Scol. Côte S.-Louis....	\$20,000.00	Report.....	\$800,029.29
Oeuvre et fabrique de la paroisse de Labelle.....	17,739.73	Mun. Laval-des-Rapides.....	39,018.00
Mun. du canton de Maniwaki.....	7,333.80	— Rapide-de-l'Original....	9,838.96
Comm. scolaire Shawinigan....	10,267.49	Oeuvre et fabrique de St-Raphael de-Barbidge.....	10,000.00
Ecoles séparées, Alfred, Ont....	800.00	— — de St-Gabriel-de-Bouchette.....	10,000.00
— — Nepean, B.....	3,000.00	— — le paroisse de Gracefield.....	10,000.00
Mun. de Jonquières.....	24,129.30	Gouvern. de la Puissance....	4,875.00
— Sturgeon Falls.....	25,668.25	Mun. St-Alexis-de-la-Gr.-Baie..	28,911.00
— Sudbury, Ont.....	9,285.92	— Ville St-Michel.....	45,000.00
Comm. Scol. de Rigaud.....	6,058.88	— Ville de Lasalle.....	42,500.00
Ville de Roberval.....	5,786.73	Oeuvre et Fabrique Montréal-Est	9,000.00
— Victoriaville.....	94,463.69	Mun. Ville de Dorion.....	40,320.00
2e Div. Co. Lac Saint-Jean....	5,308.00	Oeuvre et Fabrique St-Rédempteur de Hull.....	50,000.00
Mun. du village de Warwick....	13,800.00	Mun. Ville de Roberval.....	58,591.57
Syndics Ecole de Danville....	4,978.46	Comm. Scol. de Longueuil....	59,742.81
Mun. du canton de Windsor....	11,462.28	Mun. Ville de Nicolet.....	9,127.76
Oeuvre et Fabrique Saint-Sacrement, Lachine.....	20,000.00	Orphelinat Catholique de Mtl.	135,000.00
Comm. Scol. de Longueuil....	23,004.86	Comm. Scol. Ville de Rigaud.....	10,000.00
Municipalité d'Asbestos.....	37,355.23	Corp. Ecole Polytechnique....	134,231.35
Oeuvre et fabrique de St-Stanislas (Mtl).....	122,326.67	Comm. Sco. Ecoles Cath., Mtl	5,000.00
Société S. Jean-Bte, Montréal.	120,000.00	Soc. St-Jean-Bte, de Mtl.....	100,000.00
Comm. Scol. Rivière St-Pierre.	95,260.00	Ville de Montréal.....	98,969.86
— — Tétreaultville.....	22,500.00	Cité de Verdun.....	49,021.60
Comm. Scol. St-Jean-Berchmans	67,500.00	Intérêts dus.....	10,068.60
Oeuvre et Fabrique Sainte-Philomène, Rosemont.....	32,000.00	En banques.....	11,906.77
A reporter.....	\$800,029.29	Total.....	\$1,781,802.57

ARTHUR GAGNON, administrateur.

Projections Lumineuses et Cinématographie

DANS LES MAISONS D'ÉDUCATION ET À DOMICILE

MESSIEURS,

J'ai l'honneur de vous annoncer que je viens d'établir un Service de Projections lumineuses et de Cinématographie, dans le but d'aider les éducateurs et les conférenciers à se procurer les vues et les accessoires nécessaires à l'enseignement par la projection, maintenant au programme d'études, dans les écoles européennes et américaines.

Le temps est venu d'introduire cette nouvelle méthode dans nos maisons d'éducation, car, il est reconnu qu'elle rend d'inestimables services à la saine pédagogie. La projection est un puissant moyen d'enseignement; elle fait d'abord voir ce qu'on veut faire comprendre: c'est l'illustration de la parole. Avec le concours de l'image, les leçons, d'arides qu'elles étaient, deviennent intéressantes et captivantes. L'élève retient toujours ce qu'il a vu, tandis qu'il oublie vite ce qu'il n'a fait qu'entendre. L'image bien expliquée vaut tout un long exposé abstrait: de plus, elle épargne au maître et à l'élève beaucoup de temps et de fatigue.

On a laissé le cinématographe devenir une école de mauvaises moeurs. S'il est l'instrument du mal, pourquoi ne pas s'en servir pour le bien? Il faut de toute nécessité réagir contre ces spectacles démoralisants. Il faut que les enfants sachent qu'il y a de fort belles choses à voir en vues animées, comme les voyages, l'industrie, l'histoire, les sciences appliquées.

Grâce à un cinématographe de construction spéciale, je puis donner ces représentations dans les écoles et à domicile, sans le moindre danger d'incendie.

Principales séries de diapositives spéciales à l'enseignement

Vies de Jésus et de la Vierge; l'Ancien et le Nouveau Testament; La Palestine (80 vues); Le *Paradis perdu* de Milton, et La *Divine comédie* de Dante. Illustrations de Gustave Doré.

HISTOIRE DU CANADA, d'après les documents originaux. — *Les grandes figures de notre histoire*. Série de 8 à 15 vues chacune. — Jacques Cartier—Champlain—Maisonnette—Marguerite Bourgeoys—Jeanne Mance—Dollard des Ormeaux—Madeleine de Verchères—Montcalm—Lévis—etc.

La lutte scolaire dans l'Ontario. Une distribution de prix à Green Lavalley, en juin 1916. (Voir *l'Almanach de la langue française*, de 1917).

Les Congrès Eucharistiques canadiens, 1910-1916. Evénements patriotiques et religieux (processions, soirées, fêtes populaires). Galerie de nos grands patriotes. — Chansons du terroir. — Nos vieux manoirs. — Voyage à travers notre province (les pays). — Le Canada pittoresque. — Le vieux Montréal et le vieux Québec. — Voyages de Peary au Pôle nord.

HISTOIRE DE L'ART. — Architecture, Sculpture, Peinture et Sciences appliquées. — Cours complet d'Architecture, Géographie, Géologie, Anatomie, Hygiène scolaire, etc. — La guerre actuelle. — Vues d'industrie—de voyages—de sport. — Colonisation et Agriculture. — Histoire naturelle. — Les merveilles de la nature, vues au microscope. — Vues récréatives et amusantes.

Verres de lanterne de haute qualité, en noir ou en couleur, faits d'après vos négatifs, gravures, dessins.

Achat, vente, échange, location, réparation d'appareils de projection et de photographie.

Travaux photographiques en tous genres.

Catalogue complet pour chaque catégorie de diapositives, envoyé sur demande.

Messieurs les Conférenciers,

Je tiens à votre disposition un grand choix de volumes illustrés sur divers sujets et pays, des collections de vues et de photographies sur l'histoire nationale, des reproductions de tableaux et de gravures des grands maîtres.

EDGAR GARIÉPY

de la Société historique et de la Société d'Archéologie.
Projectionniste de l'Université Laval et de la Société Saint-Jean-Baptiste, etc.

Tél. Est 6272

704, rue Saint-Denis, Montréal

CONSEIL DES ARTS ET MANUFACTURES

COURS GRATUITS JOUR ET SOIR

Ouverture le lundi 7 octobre

AU MONUMENT NATIONAL :

Dessin à main levée,
dessin mécanique,
lithographie,
charpenterie,
construction d'escaliers,
confection de chapeaux
(pour dames)

Peinture artistique,
dessin d'architecture,
modelage,
peinture d'enseignes et lettrage,
menuiserie,
coupe et couture (pour dames),
solfège.

MARCHÉ SAINT-LAURENT : plomberie.

No 147, RUE CHARRON : dessin mécanique: mardi et jeudi soirs.

On peut s'inscrire immédiatement.

Pour renseignements et prospectus, s'adresser au bureau, Chambre No 4,

Téléphone: MAIN 1109. MONUMENT NATIONAL, 296, Saint-Laurent

Le président,

THOMAS GAUTHIER.

Le secrétaire,

J.-P.-L. BÉRUBÉ.

Tél. Main 2064 (bureau)

Tél. Westmount 2541 (domicile)

S.-RAOUL GAUTHIER

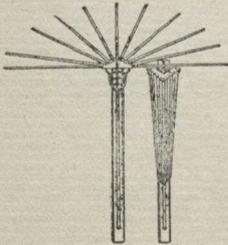
Commissaire
Courtier d'assurances

IMMEUBLE MONTREAL TRUST

11, place d'Armes . . . Montréal

Le Séchoir RATELLE

(BREVETÉ)



Ce séchoir, en bois franc, d'un fini irréprochable, rend, malgré son prix modique, d'inappréciables services.

Peut contenir autant de linge que quarante pieds de corde, et il à l'avantage de se placer dans la cuisine.

Pour faire sécher le linge, il suffit de descendre la glissière à votre portée, d'étendre le linge sur les baguettes et de remonter la glissière jusqu'à deux pouces du plafond ; de cette façon la pièce reste absolument libre.

LE SÉCHOIR RATELLE supprime les occasions de s'enrhumer. — Prix : \$5.00

A.-J. RATELLE, fabricant

1640, rue Chabot Tél. St-Louis 7323 Montréal

COURTOIS FRÈRES, ASSURANCES

Successeurs de Joseph Courtois

Bureau établi en 1890

263, RUE VISITATION

Tél. EST 985

Bureau: Western Assurance Co.,
61, Rue Saint-Pierre

Tél. Bell: MAIN 507

GEORGES TANGUAY

COURTIER D'ASSURANCES

Domicile: 1445, RUE PAPINEAU

MONTREAL

Tél : Saint-Louis 4108

Tél. Bell: MAIN 494

EDMOND HURTUBISECourtier
d'assurances

Chambre 77, immeuble " GUARDIAN "

160, RUE SAINT-JACQUES MONTREAL

La Royale, Limitée**COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE
ET CONTRE L'INCENDIE**

Wm. MACKAY, gérant général

J.-H. LABELLE, gérant-adjoint

La plus puissante compagnie d'assurance-feu de l'univers.

ACTIF : AU-DESSUS DE \$125 000 000

Bureau : IMMEUBLE DE LA COMPAGNIE

Place d'Armes, Montréal

REPRÉSENTANTS À MONTREAL :

Hurtubise & Saint-Cyr**AGENCE ÉTABLIE EN 1860**

Téléphone : MAIN 1287

BANQUE D'HOCHELAGA

Fondée en 1874

Capital autorisé \$10,000,000
Capital versé, Fonds de réserve 7,700,000
Total de l'actif 44,500,000

DIRECTEURS :

MM. J.-A. Vaillancourt, président
l'hon. F.-L. Béique, vice-président
A. Turcotte, E.-H. Lemay, l'hon. J.-M. Wilson, A.-A. Larocque, A.-W. Bonnet
Beaudry Leman, gérant général
Yvon Lamarre, inspecteur

SIÈGE SOCIAL : 112, rue S.-Jacques, MONTRÉAL

Bureau Principal : 95, rue S.-Jacques

F.-G. Leduc, gérant

187 SUCCURSALES ET AGENCES AU CANADA

42 BUREAUX DE QUARTIERS

Tout dépôt D'UN DOLLAR ou plus ouvre un compte à la Banque, sur lequel est payé deux fois par année un intérêt au taux de 3% l'an.

La Banque émet des LETTRES DE CREDIT, CIRCULAIRES et MANDATS pour les voyageurs, — ouvre des CREDITS COMMERCIAUX, — achète des TRAITES sur les pays étrangers, — vend des chèques et fait des PAIEMENTS TELEGRAPHIQUES sur les principales villes du monde, — prend un soin spécial des encaissements qui lui sont confiés, et fait remise promptement au plus bas taux du change.

BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Constituée en corporation par le Parlement, en juillet 1900

Capital autorisé : \$2,000,000.00

Capital versé et surplus au 31 décembre 1916 : \$1,700,000.00

Actif total : au-delà de \$21,600,000.00

Siège central : 7 et 9, place d'Armes, Montréal, Canada

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Président : Sir Hormisdas LAPORTE, C. P., de la maison Laporte, Martin Limitée, Administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien.

Vice-Présidents : M. W. F. Carsley, Capitaliste, Tancredi Bienvenu, Administrateur, Lake of the Woods Milling Co.

M. G. M. Bosworth, vice-président "Canadian Pacific Railway Co."

L'Hon. Némèse Garneau, C. L., ex-ministre de de l'Agriculture, président de la Cie de Pulpe de Chicoutimi.

M. L.-J.-O. Beauchemin, de la Librairie Beauchemin Ltée.

M. Martial Chevalier, Directeur-gérant Crédit Foncier Franco-Canadien.

Pour la commodité des travailleurs, etc., des dépôts de toutes sommes, depuis un dollar (\$1.) seront acceptés au Département d'Épargne. Intérêt alloué 3% sur dépôts d'épargne.

Correspondants Étrangers : ETATS-UNIS — *New York*: Metropolitan Bank, National Bank of Commerce, Citizens Central National Bank. *Boston*: National Shamut Bank. *Chicago*: Continental National Bank. ANGLETERRE: The Capital and Counties Bank. FRANCE: Société Générale. Comptoir National d'Escompte de Paris. ALLEMAGNE: Deutsche Bank. AUTRICHE: Kals, Koan, Priv. Oesterreichische Laenderbank. ITALIE: Banca Commerciale Italiana.

La Société Saini-Jean-Baptiste fait des affaires de banque avec cette institution.

BUREAU DE CONTROLE

Les fonds ou argents qui sont confiés à cette Banque pour son Département d'Épargne sont contrôlés par un Comité de Censeurs, et les placements sont examinés mensuellement par les Messieurs qui composent ce comité à savoir :
Président : Sir ALEXANDRE LACOSTE, Ex-Juge en Chef de la Cour du Banc du Roi.
Vice-Président : Dr E.-P. Lachapelle, Vice-Président du Crédit Foncier Franco-Canadien.
L'Hon. Narcisse Pérodesau, N. P. ministresans portefeuille dans le Gouvernement de Québec, administrateur Montreal Light Heat & Power Co.

84 succursales dans les Provinces de Québec, de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick.

RENTIER DANS VINGT ANS !

Il suffit de verser de 25 sous à \$3.00 par mois pour s'assurer une rente viagère.

L'occasion en est offerte aux hommes, femmes et enfants de tout âge.

PAS D'EXAMEN MÉDICAL

LA CAISSE NATIONALE D'ÉCONOMIE

(Assujettie à la surveillance de l'État)

MONUMENT NATIONAL : 286, rue Saint-Laurent

MONTREAL.

60 000 SOCIÉTAIRES

850 SECTIONS ET BUREAUX DE PERCEPTION

CAPITAL ACCUMULÉ: près de \$ 2 000 000.00

Ce capital est placé en valeurs de 1er ordre, de 5 à 7 pour cent.

La "Caisse Nationale", la plus ancienne et la plus puissante société de prévoyance du pays, a pour objet d'habituer le peuple à l'économie. Qui ne peut épargner un sou par jour? Cela suffit à vous assurer, au bout de vingt ans, une pension viagère substantielle.

La Caisse de Remboursement

Complément de la "Caisse Nationale d'Économie", elle assure le remboursement aux héritiers des sociétaires décédés avant vingt ans de sociétariat.

Tous renseignements fournis sur demande.

On demande des agents pour le recrutement et la perception dans toute la province.

ARGENT À PRÊTER

La Société Saint-Jean-Baptiste (Caisse Nationale d'Économie) prête aux municipalités, aux commissions scolaires et aux fabriques. Elle traite directement avec les emprunteurs et n'achète que des débiteures françaises ou bilingues.

Administrateur	Arthur Gagnon
Directeur du recrutement	J.-Arthur Dubé
Inspecteur	J.-I. Couture
Inspecteur	Alexis Côté